

COURS SPÉCIFIQUES À L'APEM

Formation musicale (30h/semestre)



Approche des bases de la technique musicale, à l'écrit comme à l'oral. Aborder les techniques de notations. Formation à l'oreille et à la lecture. Tous types de répertoires abordés. Application des notions abordées par le biais de réalisations musicales en groupes de 2 à 3 étudiants.

Contrôle des connaissances : CC hebdomadaire dans toutes les matières

Analyse harmonique, écriture (25h/semestre)

Apprendre l'étude du langage musical et les techniques élémentaires d'analyse harmonique (l'échelle majeure et mineure, le phrasé, les cadences, le chiffrage de degrés et de fonctions, les accords de 3 sons et leurs renversements, les chiffrages classiques et américains).

Etude et analyse de partitions allant du répertoire de l'époque baroque au premier XX^e siècle ; de chansons ; de standards de jazz.

Des exercices liant l'écoute et le sensoriel (reconnaissance de couleur d'accords, repiquages de grilles, construction d'accords etc.) sont proposés systématiquement en cours.

Le second semestre introduit les notions de modulations, notes étrangères, d'accords à 4 sons, d'harmonisation de mélodie ; il propose également une introduction à l'écriture.

Contrôle des connaissances : CC écrit hebdomadaire

Pratique harmonique (20h/semestre)

Cours d'1h45 par semaine par groupe de 10 étudiants autour du piano. Etude des formules harmoniques de base. Analyse des différents textes vus dans les autres cours. Découverte du clavier à l'aide d'exercices simples, d'ateliers de création.

Contrôle des connaissances : CC



Pratique vocale collective (20h/semestre)

La pratique vocale s'inscrit pleinement dans le parcours de progression : c'est le lieu où se rejoignent, entre autres, la lecture, l'écoute, la voix. Le but du cours est de se former techniquement aux exigences de la voix et de maîtriser la production du son (souffle, cordes, résonateurs). Le répertoire est varié, et choisi en fonction du niveau du groupe.

Sont abordés : des exercices techniques de placement vocal, d'émission saine du son, des exercices polyphoniques, l'apprentissage des premières pièces du répertoire.

Contrôle des connaissances : CC (assiduité, notation individuelle par groupe de 4)

PPPM – Projet de Pratique Personnelle Musicale (10h/semestre)



L'objectif est de monter un projet artistique à dominante musicale en petits groupes autonomes en passant par toutes les phases (création, réalisation, organisation) jusqu'à la représentation du spectacle. La pratique musicale en petit groupe mettra en jeu la voix, le corps, l'instrument : soit à partir d'une œuvre existante mais détournée, arrangée ; soit dans une création. Elle s'appuiera sur un ou des éléments techniques abordés en écriture et/ou formation musicale, des notions abordées en histoire de la musique. L'objectif est de réinvestir ces connaissances dans un projet musical en partant de l'univers musical de chaque groupe en approfondissant un style ; une approche personnelle d'un répertoire spécifique pour groupes instrumentaux et (ou) vocaux.

Contrôle des connaissances : CC

Pratique rédactionnelle (20h/semestre)

Le cours de pratiques rédactionnelles propose de prendre conscience des particularités et de l'importance de l'écrit dans un parcours universitaire et, au-delà, dans les pratiques de tout musicien et/ou musicologue. Proche d'un atelier d'écriture, il permettra d'acquérir des compétences, tant sur le fond (développement de vocabulaire spécifique à la musique, art ineffable entre tous) que sur la forme (organisation du discours ; éléments de syntaxe, d'orthotypographie, de style, etc.).

Contrôle des connaissances : CC

COURS COMMUNS AUX APEM ET L1

TIC - Technologies de l'Information et de la Communication (période d'intégration) 4h de cours à distance Semestre 2

Considéré comme un enseignement transversal, il est organisé et géré par l'Institut de la communication pour l'ensemble des étudiant.es de L1 et L2 ; par chaque composante pour les L3.

Au programme : apprentissage des bonnes pratiques avec les logiciels de bureautique (Office et Libre Office) ; utilisation d'outils de communication numérique.

Les TIC s'organisent sous forme de bloc, un bloc contient un TD (travaux dirigés) un CL (cours en ligne) et chaque semestre de TIC comprend 5 blocs thématiques.

Langue transversale (enseignement dispensé par le Centre De Langues) (25h/sur l'année)

Quel que soit votre choix de licence, vous allez être amené.e à suivre obligatoirement un cours de langue vivante (appelée également langue transversale) dans votre cursus universitaire, de la 1^{ère} à la 3^e année de licence. Ce cours de langue transversale est assuré par le Centre de langues de l'Université, situé sur le campus Porte des Alpes à Bron / St Priest (bâtiment O).

Genre, style et forme (20h/semestre)

Le cours dresse un panorama de l'histoire de la musique savante du Moyen-Âge à la fin du XIX^e siècle, à travers trois notions clés : genre, style et forme et par l'écoute d'œuvres importantes du répertoire. Le cours souhaite donner des clés, en préparation des cours spécialisés d'histoire de la musique de licence.

Contrôle des connaissances : CC en session 1 ; examen terminal oral et écrit en session 2

Accompagnement (14h au semestre 1)

Le cours d'accompagnement est axé sur la méthodologie du travail universitaire appliquée à la musique : comment faire une recherche documentaire, élaborer une bibliographie, rédiger un commentaire musical, préparer un exposé oral notamment.

Contrôle des connaissances : CC en session 1 ; examen terminal écrit en session 2

Responsable pédagogique
de l'APEM :
Sabine TERRET-VERGNAUD
Sabine.Vergnaud@univ-lyon2.fr

Responsable administrative
de l'APEM :
Aurélie RIBOT
aurelie.ribot@univ-lyon2.fr